

POSER UNE QUESTION

EN UN DEMI-SIÈCLE, LE NOMBRE DE QUESTIONS POSÉES AU CRIDON LYON PAR LES ÉTUDES N'A CESSÉ DE CROÎTRE. ET AUJOURD'HUI, VOUS ATTENDEZ ENCORE PLUS DE RÉACTIVITÉ ET DE SÉCURITÉ JURIDIQUE. NOUS AVONS DONC ÉTOFFÉ LES POSSIBILITÉS DE VOUS ACCOMPAGNER AU PLUS PRÈS DE VOS BESOINS.

L'analyse précise et pratique de vos demandes nous a permis de mettre en place un système qui prend en compte la complexité des questions, vos attentes de rapidité et de livrables (écrits ou oraux).

Les consultations sont désormais organisées en trois ensembles complémentaires:



 Question «Initiale»: une consultation courte, simple et rapide pour éclairer un point de droit, vérifier une interprétation



• Question «Medium»: une consultation sur un domaine du droit, qui demande une recherche approfondie de la part d'un ou plusieurs juristes consultants



• Question «Expert»: une consultation complexe qui demande l'analyse d'un ou plusieurs juristes consultants

Toutes consultations écrites donnent lieu à une facturation minimale de 2 points.





QUESTION INITIALE

1 JURISTE, 1 DEMANDE

1 TÉLÉPHONE







2 48H ÉCRIT*: 4 pts

3 À 4 SEMAINES ÉCRIT (MAX):







QUESTION MEDIUM

4 1 SEMAINE*

consultation écrite

+ réponse écrite dans la semaine



5 1 SEMAINE*

consultation écrite+ réponse orale

par rdv téléphoniquedans la semaine



pts > max. 15 min





QUESTION EXPERT

6 ASSISTANCE FISCALE sur devis

7 3 À 4 SEMAINES ÉCRITE* consultation écrite + réponse écrite



8 DOSSIER: consultation sur devis



9 RENDEZ-VOUS

6 pts > au CRIDON par tranche de 30 minutes

sur devis > sur place, forfait minimum d'une demi-journée, 1100 € + les frais

^{*} Téléphones, tablettes et PC